

Profil attendu par les universités chez les diplômées et diplômés d'Arts et lettres

Savoirs disciplinaires	Savoirs transdisciplinaires
<p>1. La personne diplômée est apte à exploiter des connaissances générales et des éléments de culture en lien avec les disciplines du programme Arts et lettres (histoire, géographie, littérature, politique, actualité, arts, philosophie, anthropologie, etc.).</p> <p>2. La personne diplômée est apte à exploiter des connaissances disciplinaires spécifiques de base liées aux domaines des arts, des lettres et langues, des sciences de l'éducation et des sciences humaines.</p> <p>3. La personne diplômée est habile à utiliser l'équipement et les appareils techniques de base en fonction de certaines disciplines telles qu'études cinématographiques ou communication.</p> <p>4. La personne diplômée possède des habiletés langagières, dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.</p> <p>5. La personne diplômée possède des habiletés en lecture liées aux domaines des arts, des lettres et langues, des sciences de l'éducation et des sciences humaines.</p> <p>6. La personne diplômée possède des habiletés de conception et de rédaction liées aux domaines des arts, des lettres et langues, des sciences de l'éducation et des sciences humaines.</p>	<p>7. La personne diplômée est capable d'exercer sa pensée critique.</p> <p>8. La personne diplômée possède des habiletés en matière de méthodologie du travail.</p> <p>9. La personne diplômée est apte à utiliser une méthodologie de recherche d'informations.</p> <p>10. La personne diplômée est habile à juger de la fiabilité des sources d'information.</p> <p>11. La personne diplômée démontre une préoccupation pour l'éthique du travail.</p> <p>12. La personne diplômée possède des habiletés en matière de présentation de ses travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) maîtrise d'outils informatiques; b) connaissances méthodologiques de présentation; c) application d'un protocole de présentation écrite (citation d'auteurs, sources de référence, bibliographie, etc.). <p>13. La personne diplômée est habile à utiliser les technologies de l'information et de la communication.</p> <p>14. La personne diplômée possède des habiletés en gestion du temps (planification et organisation des travaux).</p> <p>15. La personne diplômée démontre des attitudes et des comportements en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'autonomie, le sens des responsabilités, l'initiative et le sens de la débrouillardise; b) la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit; c) la collaboration; d) le sens de l'organisation; e) la rigueur, le sens de l'éthique et l'honnêteté intellectuelle; f) la créativité, l'imagination et l'originalité.